



REPUBLIQUE DE GUINEE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE GUINEENNE ET DE
L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE DES JEUNES (PATAG – EAJ)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

AMI /N°15 /PATAG –EAJ/2024

RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'AUDIT DE
CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE EXECERCICES 2023 2024 et 2025

Financement : Banque Africaine de Développement

SECTEUR : AGRICULTURE

Référence de l'accord de financement :

N° du PRET : 5900150002251

N° du DON : 5900155014554

N° d'identification du projet : P-GN-A00-004

Date de l'avis : 13 Septembre 2024

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a sollicité et obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement sous forme de don et prêt afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entrepreneariat Agricole des Jeunes (PATAG- EAJ), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services de consultant individuel pour la réalisation de l'audit de conformité environnementale et sociale exercices 2023 2024 et 2025,
2. Le Ministère de l'Agriculture, agissant en qualité de l'Agence d'Exécution du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entrepreneariat Agricole des Jeunes (PATAG- EAJ au compte du Gouvernement de la République de Guinée envisage d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du prêt et du don du projet pour financer

le contrat de prestation pour la réalisation de l'audit de conformité environnementale et sociale exercices 2023, 2024 et 2025.

3. L'objectif général de la mission est d'évaluer la performance et le niveau de conformité du projet aux exigences E&S applicables. De manière spécifique il s'agira notamment de : (i) évaluer le degré de conformité avec les dispositions de l'accord de financement, y compris les législations, réglementations, standards et procédures nationales ; (ii) vérifier les exigences environnementales et sociales de la Banque et les bonnes pratiques industrielles internationales (BPII) du secteur du projet ; (iii) identifier les non-conformités et les lacunes ainsi que les causes directes et profondes de ces non-performances ; (iv) recommander des actions correctives (v) formuler une opinion indépendante sur l'application correcte des normes E&S des directives de la Banque Africaine de Développement, du guide général de réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social de la République de Guinée et de manière conforme aux accords de financement du Projet. L'audit inclura une évaluation détaillée de la performance de l'équipe du projet ainsi que celle de l'effectivité de l'appui apporté par la Banque.
4. Le consultant travaillera sous la supervision de l'UGP du projet. La durée des prestations est de **30 jours par exercice** hors délais de validation du rapport.

Qualifications du consultant

5. Le consultant individuel sélectionné doit répondre aux exigences minimales suivantes :
 - Être titulaire au moins d'un diplôme Bac+5 en sciences environnementale ou dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale ou un diplôme équivalent ;
 - Avoir au moins une expérience professionnelle de huit (08) ans en audit environnemental et social. Une expérience dans les grands domaines de l'évaluation environnementale et sociale pour les programmes et projets similaires et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement ; avoir réalisé ou participé dans une équipe de réalisation d'au moins 2 audits environnementaux et sociaux des programmes ou projets similaires ;
 - Disposer des expériences dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES), Plan d'Action et de Réinstallation (PAR) de projets financés par la BAD ou Partenaires techniques et financiers (PTF)
 - Avoir un esprit d'équipe, une forte capacité de rédaction et le sens de l'innovation et d'adaptation
 - Une expérience de la Guinée serait un avantage supplémentaire.

Les consultants seront évalués conformément aux critères ci-dessous :

N°	Désignations	Notations
1	Qualifications du consultant	10 points
1.1	BAC+5 en sciences environnementales ou un diplôme équivalent	10 points
1.2	Diplôme inférieur à BAC + 5 ou non conforme (le candidat sera éliminé à ce stade)	0 point
2	Expériences générales	35points
2.1	Avoir au moins une expérience professionnelle de huit (08) ans en audit environnemental et social, l'évaluation environnementale et sociale pour les programmes et projets similaires et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement	25points
2.2	Plus de huit (08) ans expérience professionnelle en audit environnemental et social, l'évaluation environnementale et sociale pour les programmes et projets similaires et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement	10 points soit 2,5 points/années supplémentaire)
2.3	Moins de huit (08) ans d'expérience professionnelle en audit environnemental et social, l'évaluation environnementale et sociale pour les programmes et projets similaires et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement	0 point
3	Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	50 points
3.1	Avoir au moins deux (02) expériences spécifiques dans la réalisation des EIES, PGES et PAR des projets de développement financés par la BAD ou autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF), au cours des cinq (05) dernières années (2021-2020-2019-2018-2017)	15 points
3.2	Avoir au moins deux (02) expériences spécifiques dans la réalisation des missions d'audit environnemental et social des projets similaires au cours des cinq (05) dernières années	30 points (15 points /expérience)
3.3	Avoir une expérience spécifique de mission d'audit de conformité environnementale et sociale d'un projet développement financé par la BAD	5 points
4	Autres Connaissances	5 points
4.1	Une expérience de la Guinée serait un avantage supplémentaire	5 points
	Total	100

NB : les expériences doivent être justifiées par des attestations de services faits pour être comptabilisées

6. Seuls les consultants qui ont obtenu 70 points ou plus seront qualifiés en vue d'accomplir cette mission. Le candidat ayant obtenu la note la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus mentionné sera invité à la proposition d'une proposition technique et financière afin de la négociation du contrat. Au cas où des consultants seront classés premier exaquo, le/la candidat (e) ayant le plus grand nombre d'expériences justifiées, évaluées au point 3.2 sera retenu (e). La mission se déroulera entre Boke et Boffa,
7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux cadres passation de marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque Edition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucunement obligation de la part de l'emprunteur de le retenir sur la liste restreinte
8. Les dossiers de candidature doivent être constitués de :
- ✓ Une lettre de motivation adressée au coordonnateur du Projet
 - ✓ Un CV détaillé et signé
 - ✓ Une copie du ou des diplomes
 - ✓ Les attestations ou certificats de services faits
 - ✓ Les références des anciens employeurs
 - ✓ Tout autre document jugé pertinent par le candidat
9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous.
- Siège de la Coordination du projet, sis au Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal No2 en face de l'Immeuble Séta Motors, Conakry, République de Guinée Tel:+224 621 35 82 51/623 28 81 46 /657 17 92 99. E-mail : soulcam418@gmail.com batigou@yahoo.fr: du lundi au vendredi de 09heures à 16 heures.

11- Les candidats devront faire parvenir leur candidature rédigée en français par voie électronique en version PDF aux adresses emails ci-dessus ou en version papier à la Coordination du Projet, sis au **Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal N°2 en face de l'Immeuble Séta Motors Conakry République de Guinée Tel:+224 621 35 82 51/623 28 81 46** : du lundi au vendredi de 09heures à 16 heures, au plus tard le **03 Octobre 2024** sous pli fermé portant la mention « **CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'AUDIT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE EXERCICES 2023, 2024, 2025 DU PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE GUINEENNE ET DE L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE DES JEUNES (PATAG – EAJ)** ».

Conakry, le 13 /09/2024

Le Coordonnateur

Atigou BALDE

